

Jeudi 8 avril 2021



## Aménagement d'un chemin rural à Rosel

*Le schéma cyclable communautaire adopté en 2019 par Caen la mer ambitionne de relier l'ensemble des communes du territoire. Dans ce schéma, des chemins ruraux ont été identifiés comme des liaisons potentiellement intéressantes pour sécuriser les déplacements des cyclistes.*

L'aménagement de **chemins ruraux pour les itinéraires cyclables** offre plusieurs avantages tels que le respect du foncier agricole et le maintien d'une identité paysagère rurale.

Une **expérimentation en partenariat avec la commune de Rosel** a été lancée pour l'aménagement d'un chemin entre le bourg de Rosel et le hameau de Gruchy. Il est prévu de réaliser un aménagement du chemin en malaxant les composants du chemin et en ajoutant du liant hydraulique routier (LHR) afin d'obtenir une structure capable de résister au passage d'engins agricoles.

Le LHR est une matière finement broyée qui réagit avec l'eau pour former une pâte dure. L'objectif de cette expérimentation est de tester l'aménagement pendant les quatre prochaines saisons et d'évaluer les éventuelles contraintes et avantages apportés aux cyclistes et aux agriculteurs.

### Quelques chiffres :

- › Coût : 45.000 € TTC
- › Durée des travaux : du 5 au 30 avril (une semaine d'aménagement puis 20 jours de prise du LHR).
- › Longueur aménagée : 800 mètres
- › Durée de l'expérimentation : 1 an

Cet aménagement ayant pour but d'assurer une continuité ainsi qu'une **sécurisation des itinéraires cyclables** profitera également aux nombreux piétons et randonneurs du secteur.

### Contact presse :

Daniela Terzi  
Responsable communication de Caen la mer  
02 31 25 45 94 - 07 84 51 03 97  
courriel : [d.terzi@caenlamer.fr](mailto:d.terzi@caenlamer.fr)